

REGIONAL IMPLEMENTATION MEETING

GENEVA

28 and 29 January 2008

**SOME BELGIAN BEST PRACTICES ON THE THEMATIC AREA OF
AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT**

REGIONAL IMPLEMENTATION FORUM

GENEVA

28 and 29 january 2008

**SOME BELGIAN BEST PRACTICES ON THE THEMATIC AREA OF
AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT**

FLEMISH REGION

Succes stories in sustainable agriculture in Flanders, Belgium

Diversification in agriculture in Flanders

A multifunctional agriculture implies that the farmer extends his scope beyond the intrinsic food production activity to encompass other functions to society. These functions consist of environmental protection, contributing to the quality of life on the countryside, taking care of the landscape and other amenities. Society appeals to the rural community to supply and develop these functions. The basic idea of a multifunctional agriculture is that agricultural production not only provides food and fibre, but additionally supplies non-market commodities, being externalities or public goods.

In Flanders 4.644 farmers of 33.272 Flemish farmers (14,0%) execute at least one diversification activity.

Number of agricultural diversifiers in Flanders (Vakgroep Landbouweconomie – Universiteit Gent & IDEA Consult, 2007).

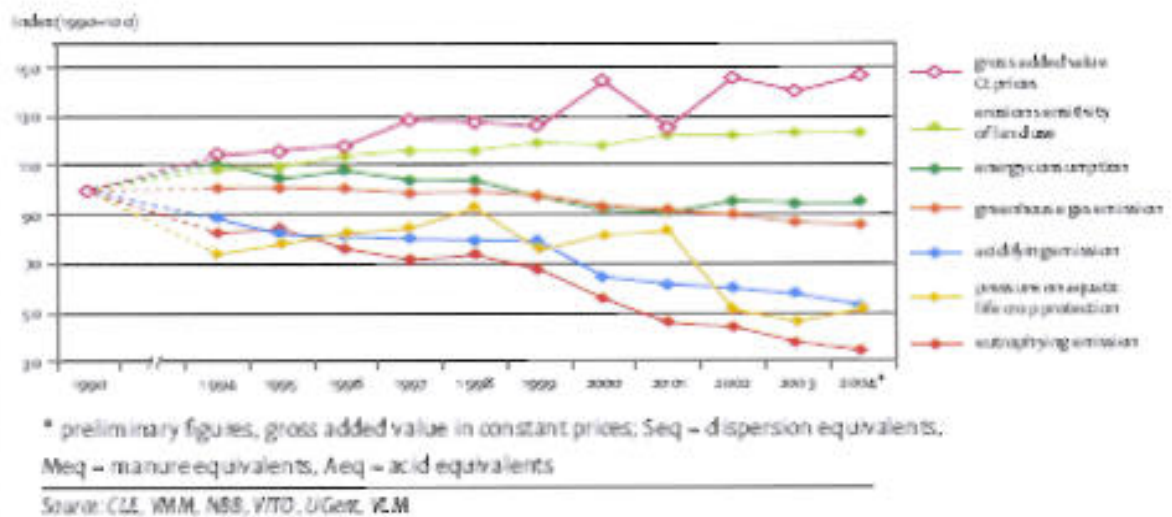
Type diversification	Unique farmers
Social tourist activities	371
Environment, nature and landscape	3.061
Production and market	866
Outsourcing production factors	346
TOTAL	4644

A multifunctional agriculture is part of the Flemish Rural Development program 2007-2013. This program focuses on three areas according to the three thematic axes: improving competitiveness for farming and forestry, environment and countryside and improving quality of life and diversification of the rural economy.

Reducing environmental pressure

The pressure of agriculture on the environment is decreasing in Flanders. Particularly the acidifying and the eutrophying emissions reduced strongly by more than 45 % since 1990. Driving forces behind the decline are the reduction of livestock numbers, the reduced use of chemical fertiliser and the lower levels of nutrient content in animal foodstuffs. The shrinking livestock numbers and the lower energy consumption in greenhouse farming explain the declining greenhouse gas emission. The pressure on aquatic life due to crop protection has nearly reached the target of 2005: a 50 % reduction.

ECO-EFFICIENCY OF AGRICULTURE



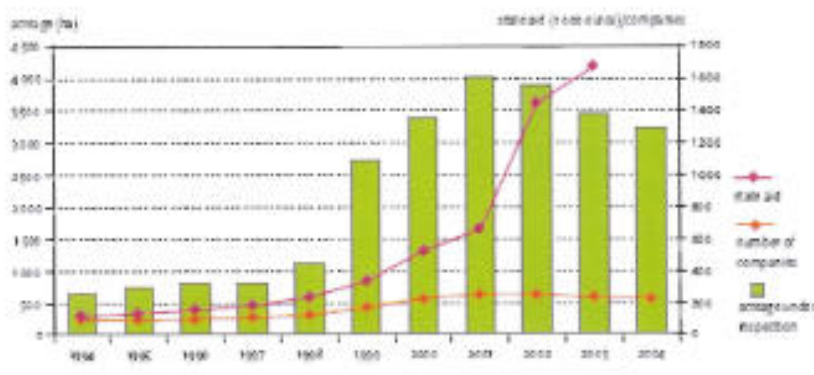
Reducing soil erosion

Soil erosion is a concern. Improvement in soil management practices (e.g. low tillage, green cover during winter) is helping to raise soil quality, especially in those regions (central areas) at greatest risk of erosion both on and off-farm. Improvements in soil management practices together with land use changes may also have increased soil organic carbon levels over the 1990s, thus, improving soil fertility and carbon sequestration in soils.

Work in Progress: Organic Farming

There is a ban on the use of synthetic chemical pesticides and chemical fertiliser in organic agriculture. The number of organic farms in Flanders has increased between 1994 and 2004 from 95 to 231. The biological agriculture acreage increased up to 2001 and dropped again slightly thereafter. The biological agriculture acreage amounts to only 0.6 % of the total agriculture surface area. To turn the tide, state subsidies increased from 0.12 million euros to 1.7 million euros. Subsidies were given for conversion of farms, marketing of organic products and clear communication about organic products to the population. Although the consumption of organic foodstuffs is rising in Flanders, agricultural production in Flanders does not follow this trend. In 2007 a new Action Plan on organic Farming will be presented.

BIOLOGICAL AGRICULTURE



Meilleures pratiques en matière de développement durable dans l'agriculture wallonne

Pour réduire l'impact négatif de l'agriculture sur l'environnement, des normes sont édictées (permis d'environnement, programme de gestion durable de l'azote en agriculture, aides conditionnées au respect de règles de lutte contre l'érosion des terres, ...) et des incitants sont également proposés pour stimuler les pratiques ayant un impact positif. Parmi les meilleures pratiques on peut citer :

Le programme de gestion durable de l'azote en agriculture

Pour enrayer l'augmentation du nitrate d'origine agricole dans les eaux et suite aux impositions européennes liées à la Directive Nitrate, la Région wallonne a lancé en 2002 un premier programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA). Ce programme a été modifié en 2007. Il fixe les quantités d'azote produites par type de bétail, les conditions de stockage de l'azote organique à la ferme ainsi que les normes d'épandage sur les sols agricoles (quantités et périodes) par type de couvert végétal et de vulnérabilité du milieu. Le dispositif permet un transfert d'engrais de ferme d'un agriculteur plus intensif vers un autre par la conclusion de contrats de valorisation entre eux afin de permettre une meilleure répartition de ces fertilisants organiques au niveau de la Wallonie et assurer ainsi une agriculture plus durable. Une bourse d'échange d'engrais de ferme a été mise en place et une structure composée de représentants des opérateurs de l'eau, des agriculteurs et du monde scientifique a été créée pour accompagner les agriculteurs dans cette démarche de sorte que l'utilisation d'apport en azote en agriculture soit plus efficiente.

Les mesures agroenvironnementales et le plan d'action

Il existe en Région wallonne un l'important éventail de méthodes agroenvironnementales mises à disposition des agriculteurs et adoptées par près de 50% d'entre eux :

soutien au maintien des éléments du paysage, à la gestion extensive des prairies, à l'élevage de races locales menacées, à la couverture du sol ou à l'installation de bandes enherbées ou d'accueil de la faune en bordure des parcelles cultivées.

Ces pratiques volontaires, appliquées au cas par cas, ont pour objectif la protection des eaux souterraines, des eaux de surface, des sols, de l'air (Kyoto), de la biodiversité et/ou des paysages. Une spécificité wallonne qui permet de mieux cibler l'application sur les parcelles prioritaires est l'existence de conseillers et d'« avis conformes » permettant d'accéder à certaines méthodes ou de majorer le montant de certaines aides.

A côté de cette approche « à la parcelle », celles qui rencontrent le mieux les objectifs de développement durable sont les approches globales à l'échelon de l'exploitation ou les approches par filière.

Une démarche intitulée « plan d'action agroenvironnemental » est également accessible aux agriculteurs volontaires : un conseiller établit un diagnostic du territoire où est située l'exploitation (forces, faiblesses, atouts, enjeux,...) et, avec l'agriculteur, dresse un constat sur l'exploitation ; à partir de ces deux « états des lieux », des actions d'amélioration à court, moyen et long termes sont négociées ; l'exploitation est accompagnée techniquement et soutenue financièrement pendant cinq ans.

Par ailleurs, l'agriculture biologique, qui représente à peu près 3 % de l'agriculture wallonne en termes de superficie, est soutenue tant par des aides agroenvironnementales conséquentes que par des aides aux investissements majorées et par un encadrement de la filière.